



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Social Affairs
Science
and Technology**

Chair:

The Honourable MICHAEL KIRBY

Wednesday, June 7, 2006 (in camera)
Thursday, June 8, 2006

Issue No. 4

**Future business of the committee
and**

First (last) meeting on:

Bill S-211, An Act to amend the
Criminal Code (lottery schemes)

INCLUDING:
THE FOURTH REPORT
(Bill S-211)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

**Affaires sociales,
des sciences
et de la technologie**

Président :

L'honorable MICHAEL KIRBY

Le mercredi 7 juin 2006 (à huis clos)
Le jeudi 8 juin 2006

Fascicule n° 4

**Travaux futurs du comité
et**

Première (dernière) réunion :

Le projet de loi S-211, Loi modifiant
le Code criminel (loteries)

Y COMPRIS :
LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Le projet de loi S-211)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE
AND TECHNOLOGY

The Honourable Michael Kirby, *Chair*

The Honourable Wilbert J. Keon, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck Champagne, P.C.	Forrestall * Hays (or Fraser)
Cochrane	* LeBreton, P.C. (or Comeau)
Cook	Pépin
Cordy	Trenholme Counsell
Eggleton, P.C.	
Fairbairn, P.C.	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to the rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Carstairs, P.C. was substituted for that of the Honourable Senator Cook (*June 5, 2006*).

The name of the Honourable Senator Peterson was substituted for that of the Honourable Senator Eggleton, P.C. (*June 7, 2006*).

The name of the Honourable Senator Cook was substituted for that of the Honourable Senator Carstairs, P.C. (*June 8, 2006*).

The name of the Honourable Senator Carstairs, P.C. was substituted for that of the Honourable Senator Fairbairn, P.C. (*June 8, 2006*).

The name of the Honourable Senator Eggleton, P.C. was substituted for that of the Honourable Senator Peterson (*June 8, 2006*).

The name of the Honourable Senator Fairbairn, P.C. was substituted for that of the Honourable Senator Carstairs, P.C. (*June 8, 2006*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE

Président : L'honorable Michael Kirby

Vice-président : L'honorable Wilbert J. Keon

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck Champagne, C.P.	Forrestall * Hays (ou Fraser)
Cochrane	* LeBreton, C.P. (ou Comeau)
Cook	Pépin
Cordy	Trenholme Counsell
Eggleton, C.P.	
Fairbairn, C.P.	

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Carstairs, C.P. est substitué à celui de l'honorable sénateur Cook (*le 5 juin 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Peterson est substitué à celui de l'honorable sénateur Eggleton, C.P. (*le 7 juin 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Cook est substitué à celui de l'honorable sénateur Carstairs, C.P. (*le 8 juin 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Carstairs, C.P. est substitué à celui de l'honorable sénateur Fairbairn C.P. (*le 8 juin 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Eggleton, C.P. est substitué à celui de l'honorable sénateur Peterson (*le 8 juin 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Fairbairn, C.P. est substitué à celui de l'honorable sénateur Carstairs C.P. (*le 8 juin 2006*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* for Wednesday, May 10, 2006:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Lapointe, seconded by the Honourable Senator Chaput, for the second reading of Bill S-211, An Act to amend the Criminal Code (lottery schemes).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted on division.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 10 mai 2006 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Chaput, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-211, Loi modifiant le Code criminel (loteries).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, June 7, 2006
(4)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met in camera at 4:14 p.m. this day, in room 705, Victoria Building, the Honourable Michael Kirby presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Carstairs, Cochrane, Cordy, Eggleton, P.C., Fairbairn, P.C., Keon and Trenholme Counsell (8).

In attendance: From the Library of Parliament Research Branch: Tim Riordan, Research Analyst, Political and Social Affairs Division.

Pursuant to rule 92(2)(e) the committee met in camera for the purpose of considering a draft agenda.

It was agreed that senators' staff be permitted to stay.

At 4:47 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, June 8, 2006
(5)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met at 11:02 a.m. this day, in room 705, Victoria Building, the Honourable Michael Kirby presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Champagne P.C., Cochrane, Cordy, Kirby, Pépin, Peterson, P.C., and Trenholme Counsell (8).

In attendance: From the Library of Parliament Research Branch: Dominique Valiquet, Research Analyst, Law and Government Division and Tim Riordan, Research Analyst, Political and Social Affairs Division.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, May 10, 2006, the committee began its examination on Bill S-211, to amend the Criminal Code (lottery schemes).

WITNESSES:

Senate of Canada:

The Honourable Senator Jean Lapointe, Sponsor of the Bill.
Pascal Charron, Political Adviser.

The Honourable Senator Lapointe made a statement. Together the witnesses answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 7 juin, 2006
(4)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui à huis clos, à 16 h 14, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael Kirby (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Carstairs, Cochrane, Cordy, Eggleton, C.P., Fairbairn, C.P., Keon et Trenholme Counsell (8).

Également présent : Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement : Tim Riordan, analyste de recherche, Division des affaires politiques et sociales.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité se réunit à huis clos pour examiner une ébauche de programme.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle.

À 16 h 47, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 8 juin 2006
(5)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 11 h 2, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael Kirby (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Champagne, C.P., Cochrane, Cordy, Kirby, Pépin, Peterson, C.P., et Trenholme Counsell (8).

Également présents : Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement : Dominique Valiquet, analyste de recherche, Division du droit et du gouvernement, et Tim Riordan, analyste de recherche, Division des affaires politiques et sociales.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 10 mai 2006, le comité entreprend son examen du projet de loi S-211, Loi modifiant le Code criminel (loteries).

TÉMOINS :

Sénat du Canada :

L'honorable sénateur Jean Lapointe, parrain du projet de loi.
Pascal Charron, attaché politique.

L'honorable sénateur Lapointe fait une déclaration, puis les témoins répondent ensemble aux questions.

Pursuant to rule 96(7), with leave of the committee, it was agreed that the committee dispense with clause-by-clause consideration of Bill S-211 and that the Chair report the bill, without amendment, at the next sitting of the Senate.

At 12:01 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Conformément au paragraphe 96(7) du Règlement, avec l'accord du comité, il est convenu que le comité passe outre à l'étude article par article du projet de loi S-211 et que le président fasse rapport du projet de loi non modifié à la prochaine séance du Sénat.

À 12 h 1, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Josée Thérien

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, June 13, 2006

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

FOURTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill S-211, An Act to amend the Criminal Code (lottery schemes) has, in obedience to the Order of Reference of Wednesday, May 10, 2006, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 13 juin 2006

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-211, Loi modifiant le Code criminel (loteries) a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 10 mai 2006, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

MICHAEL KIRBY

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, June 8, 2006

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill S-211, to amend the Criminal Code (lottery schemes), met this day at 11:02 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Michael Kirby (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, today we are dealing with Bill S-211, to amend the Criminal Code in relation to video lottery terminals, VLTs. It is a bill that has been proposed for the third time by our colleague Senator Lapointe. On the previous two occasions, this bill has gone to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs. I was puzzled as to why it came to our committee this time when it had gone elsewhere previously. The reason is that the issue raised a number of social questions, so the powers decided it made more sense to bring it to us.

I suggest, Senator Lapointe, you begin by providing perhaps a brief summary of the bill and outline some of the issues raised during the last two occasions the bill went before a Senate committee.

I should also point out that the bill passed through the Senate last time. It went over to the House of Commons, sat there for a while and then Parliament was dissolved, so the bill died.

The Honourable Senator Jean Lapointe, sponsor of the Bill: Thank you very much. I feel more comfortable making my presentation in French; however, I do have a small paragraph in English.

[*Translation*]

Honourable senators, this is my third appearance before a Senate standing committee to debate this bill. Let me inform you that this committee has already received the sixth report of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, dated April 12, 2005, following a motion that I successfully tabled before the Upper Chamber.

Honourable senators, many senators and witnesses had the opportunity to express their views about this bill during its second reading in the House, the committee meetings or the third reading. The presentations, discussions and debates were fruitful. In fact, the last committee to study this bill that we have before us today passed two amendments which I would not call major, but with which I entirely agree.

Moreover, the committee report as well as the amended bill were adopted by the Senate upon third reading, on May 17, 2005.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 8 juin 2006

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi S-211, Loi modifiant le Code criminel (loteries), se réunit aujourd'hui à 11 h 2 pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Michael Kirby (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, nous étudions aujourd'hui le projet de loi S-211, Loi modifiant le Code criminel (loteries). Ce projet de loi est présenté pour la troisième fois par notre collègue, le sénateur Lapointe. Les deux premières fois, il avait été renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Je me suis demandé pourquoi il est arrivé cette fois-ci devant notre comité alors qu'avant, il allait ailleurs. C'est parce qu'il soulève un certain nombre de questions sociales, et les autorités ont donc décidé qu'il était plus normal de nous le soumettre.

Je propose, sénateur Lapointe, que vous commenciez en nous résumant brièvement le projet de loi et en invoquant certaines des questions qui ont été soulevées les deux premières fois qu'il a été étudié par un comité du Sénat.

Je signale également que la dernière fois, le projet de loi a été adopté au Sénat. Il a été envoyé à la Chambre des communes, où il est resté pendant un certain temps, puis le Parlement a été dissous et le projet de loi est donc mort au *Feuilleton*.

L'honorable sénateur Jean Lapointe, parrain du projet de loi : Merci beaucoup. Je me sentirai plus à l'aise en faisant ma présentation en français; cependant, j'ai un petit paragraphe en anglais.

[*Français*]

Honorables sénateurs, aujourd'hui est ma troisième comparution devant un comité permanent du Sénat pour délibérer sur ce projet de loi. Pour votre gouverne, je vous souligne que ce comité a déjà été saisi du sixième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, datant du 12 avril 2005, grâce à une motion que j'ai fait adopter par la Chambre haute.

Honorables sénateurs, que ce soit à l'étape de la deuxième lecture en Chambre, des comités ou encore de la troisième lecture, plusieurs sénateurs et témoins ont eu la chance de se prononcer sur ce projet de loi. Les présentations, les discussions et les débats ont porté fruits. En effet, le dernier comité qui a étudié le projet de loi devant vous aujourd'hui a fait adopter deux amendements, que je ne qualifierais pas de majeurs, mais pour lesquels je suis entièrement d'accord.

De plus, le rapport du comité ainsi que le projet de loi amendé ont été adoptés par le Sénat en troisième lecture, en date du 17 mai 2005.

Honourable senators, the bill that you are about to study was before the House of Commons at the time of the prorogation of Parliament.

I am aware of the fact that when the House asks your committee to study a bill, that it is your duty to take the time needed to carry out your task thoroughly, in the interests of Canadians and especially of minorities.

Given the rather unusual circumstances that we find ourselves in with Bill S-211, I request and implore you, honourable senators, to accept to hear only one witness, namely myself, and to report to the Upper Chamber as soon as possible before the summer recess.

This could potentially save the lives of people who have compulsive gambling problems, caused by video lotteries, or it could save the taxpayers money because what your committee is about to do is more or less the same as the work done by the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

For the benefit of those who have never heard of this bill, let me give you a very brief summary of its main points and my motives for carrying on this war against video lottery terminals for the past four years.

The video lottery terminals found in bars and restaurants in eight Canadian provinces are a great calamity and should be taken out of these establishments to be relocated in casinos, racetracks and affiliated establishments like hippoclubs, all of which are exclusively managed by provincial governments.

According to the organizations that help compulsive gamblers, mutual help lines, academic experts and others, as well as public health institutions, they all unanimously agree that video lotteries are the form of gambling that creates the highest dependency rate for a frightening number of people.

Accessibility is one of the major problems. In big cities as well as in small towns it is difficult to find even one large street or thoroughfare that does not harbour these destructive machines.

Visibility is also a major problem. Young people who go to bars to have some fun with their friends are attracted by video lotteries, and those who belong to the Nintendo generation are fatally attracted. I have a very sombre view of the impact of video lotteries on the future of these youths. Relocating these machines in casinos and racetracks will give them less publicity, as they are now seen everywhere on display in bars and taverns near our children's schools.

[English]

In its position paper on Manitoba's gaming policy, the Manitoba Association of Social Workers reported that the youngest age group of people between 18 and 24 years had the

Honorables sénateurs, le projet de loi que vous vous apprêtez à étudier se trouvait devant la Chambre des communes lors de la prorogation du gouvernement.

Je sais pertinemment que lorsque la Chambre demande à votre comité d'étudier un projet de loi, qu'il est de votre devoir de prendre le temps nécessaire pour bien accomplir votre tâche, de voir aux intérêts des Canadiens et des Canadiennes et surtout de ceux et celles en situation minoritaire.

Vu la circonstance un peu particulière devant laquelle nous nous trouvons aujourd'hui avec le projet de loi S-211, je vous demande et vous en conjure, honorables sénateurs, de bien vouloir accepter de ne voir qu'un seul témoin, moi-même, et de faire rapport à la Chambre haute le plus rapidement possible avant le congé d'été.

Ne serait-ce que pour sauver des vies de gens qui ont un problème de jeu compulsif, causé par les loteries vidéo, ou encore pour sauver de l'argent aux contribuables puisque ce que votre comité s'appête à faire est un peu le dédoublement du travail effectué par le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Pour le bénéfice de ceux et celles qui n'auraient jamais entendu parler de ce projet de loi, je vous résumerai très brièvement les grandes lignes qui m'ont poussé à poursuivre le combat contre les machines de loterie vidéo depuis maintenant près de quatre ans.

Les appareils de loterie vidéo qui se trouvent dans les bars et les restaurants de huit de nos provinces au pays représentent une calamité grave et devraient être retirés de ces établissements pour être relocalisés dans les casinos, les hippodromes et les maisons affiliées, comme les hippoclubs, tous gérés, et seulement gérés par les gouvernements provinciaux.

Selon les maisons qui viennent en aide aux joueurs compulsifs, les lignes d'entraide, les experts universitaires et autres, ainsi que les instituts de santé publique, tous s'entendent et sont unanimes pour dire que la loterie vidéo est la forme de jeu qui crée le taux le plus élevé de dépendance et cela, dans une proportion monstre.

Un des problèmes majeurs est l'accessibilité. Que ce soit dans les grandes villes ou dans les villages, il est difficile de trouver une seule rue ou avenue d'importance sans y trouver ces appareils destructeurs.

Un autre problème d'importance également est celui de la visibilité. Les jeunes qui vont dans les bars pour s'amuser entre amis sont attirés par les loteries vidéo, et si on pense aux jeunes de la génération Nintendo, inévitablement, ils succombent à l'attrait. Je me fais un portrait très pessimiste de l'impact de la loterie vidéo sur ces jeunes, pour l'avenir. La relocalisation de ces appareils dans les casinos et les hippodromes engendrera moins de publicité, surtout dans les vitrines des bars et des tavernes qui se trouvent tout près des écoles de nos enfants.

[Traduction]

Dans sa déclaration de principe sur la politique du jeu au Manitoba, l'Association des travailleurs sociaux du Manitoba signalait que le groupe d'âge le plus jeune, les 18 à 24 ans,

highest percentage, 66 per cent, who have played VLTs within the past year. Their studies indicate that young people are highly susceptible to gambling devices, such as VLTs.

[*Translation*]

By passing Bill S-211, the Canadian government would help the provinces that are in deficit with their video lotteries and are not making any profits, as opposed to what some representatives of provincial governments maintain.

Honourable senators, the social cost of video lotteries is much larger than the profits they bring in. The provincial governments should wake up to this reality.

Studies carried out by experts all over Canada and the world, like those of Dr. Neil Tudiver in Manitoba, for example, have demonstrated that the social cost of video lotteries is three to five times higher than the amount of revenue they bring in. From coast to coast, the people in our provinces are facing a plague that is so serious that the federal government must take its responsibilities in hand and put a stop to the tragic consequences that ensue for too many Canadian families.

Let me make an aside to tell you that I have received more than 700 letters or emails from people who suffer from this problem or who have someone in their family that suffers from it. It would be absurd to expect the provinces to move forward with this file because they are bringing in billions of dollars of false profits with these infernal machines. Besides, the very same governments establish their own codes of conduct with regard to gambling problems.

Honourable senators, the time has come for us to act. I sincerely believe that a reduction of the accessibility and visibility of video lottery machines could have positive results for society. This is why I am asking you to support Bill S-211 so that it can be expedited in order to save as many human lives as possible and relieve the great distress that is suffered not only by compulsive gamblers but also by all those who live with them.

[*English*]

The Chairman: Thank you.

[*Translation*]

Senator Pépin: Senator Lapointe, we know how much this bill means to you. I remember that as soon as you became a senator, you spoke to us about a bill regarding these video lottery terminals.

I need some clarification on a few small details. Your bill deals with video lottery terminals found in restaurants and not in casinos.

Senator Lapointe: Strictly with those that are on the street.

présentait le plus fort pourcentage de personnes ayant joué à des loteries vidéo l'année dernière, soit 66 p. 100. L'étude indique que les jeunes sont très amateurs d'appareils de jeu comme les loteries vidéo.

[*Français*]

En adoptant le projet de loi S-211, le gouvernement du Canada viendra en aide aux provinces qui font un déficit avec leurs loteries vidéo, et non un profit, contrairement à ce que prétendent certains représentants des gouvernements provinciaux.

Honorables sénateurs, le coût social des loteries vidéo est beaucoup plus élevé que les recettes amenées par celles-ci. Les gouvernements provinciaux doivent s'ouvrir les yeux pour le réaliser.

À la suite d'études réalisées par des experts de partout au Canada et dans le monde, comme celles du docteur Neil Tudiver, du Manitoba, par exemple, il est prouvé que le coût social des loteries vidéo est de trois à cinq fois plus élevé que les revenus qu'elles engendrent. D'un océan à l'autre, les populations de nos provinces font face à un fléau d'une telle importance que le gouvernement fédéral se doit de prendre ses responsabilités et mettre un frein aux drames que subissent trop de familles canadiennes.

J'aimerais ouvrir une parenthèse pour vous dire que j'ai reçu plus de 700 lettres ou courriels de personnes souffrant de ce problème ou ayant quelqu'un de leur famille qui en souffre. Il serait absurde d'attendre que les provinces bougent dans ce dossier puisque celles-ci font des milliards de dollars de faux profit avec ces machines infernales. De plus, ce sont ces mêmes gouvernements qui édictent leur propre code de conduite face aux divers problèmes engendrés par le jeu.

Honorables sénateurs, le temps est venu pour nous d'agir. Je crois sincèrement que si nous nous attaquons à l'accessibilité et la visibilité des loteries vidéo, cela pourrait avoir un effet positif sur notre société. C'est pourquoi je vous demande d'appuyer le projet de loi S-211 de façon expéditive afin de sauver le plus grand nombre de vies humaines et d'enrayer cette grave détresse, subie non seulement par les joueurs compulsifs, mais pour tous ceux qui les entourent.

[*Traduction*]

Le président : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Pépin : Sénateur Lapointe, on sait à quel point ce projet de loi vous tient à cœur. Je me souviens que dès votre arrivée au Sénat, vous nous avez parlé d'un projet de loi au sujet de ces appareils loteries vidéo.

J'aurais besoin d'éclaircissements sur quelques petits détails. Votre projet de loi s'intéresse aux appareils de loterie vidéo qui sont dans les restaurants et non dans les casinos.

Le sénateur Lapointe : Strictement ceux qui sont sur la rue.

Senator Pépin: If someone ever decided to install several machines in his restaurant or bar and call this a mini-casino, is there anything that would stop him from creating a mini-casino with machines of this kind? Because the legislation does not define the word “casino.”

Senator Lapointe: Those are the ones I aim to attack, those who create mini-casinos in restaurants, bars and taverns.

Senator Pépin: Of course, when you say that you want these machines to be placed in specific casinos it means that they would be reserved for adults. You are telling us that adolescents are in much greater danger.

Senator Lapointe: Yes.

Senator Pépin: Why? We know that this is habit-forming, but why are adolescents more threatened than adults?

Senator Lapointe: Because these machines are found on every street corner and near schools. There is no government surveillance; the only ones watching over this are bar owners. And they have no scruples.

I received a telephone call from a lady whose son committed suicide at the age of 17. He had been gambling for a year or a year and a half. He owed about \$2,700 to a pawnbroker. He committed suicide. The lady was crying and she told me not to give up this fight.

The problem is that these machines are close to busy thoroughfares. If they were placed in racetracks or casinos, we would not have the same problem. People would have to go out of their way, take a bus or a taxi or some other means of transportation to do their gambling.

Senator Pépin: I agree, distance is important. I have another question about money. We know that this brings money to the provinces, but I thought that agreements had been reached in 1979 and 1985 among provincial governments. But if we, at the federal level, decide to tell them to withdraw these machines, do you not think that we are infringing on provincial mandates?

Senator Lapointe: Excuse me, Senator Pépin, but in 1979 and 1985, the plague of video lotteries had not broken out.

Senator Pépin: Were there no such machines at that time?

Senator Lapointe: None at all.

Senator Pépin: I understand. And if we impose these measures, we make the decision and then tell them to work this out among themselves. Of course, there is a three-year period to implement this and for the government to reach an agreement.

I think that this might meet with a cold reception because they will not be happy with being told what to do.

Senator Lapointe: That is not my problem. If they do not want to understand that studies have been done — and these were not my studies — that demonstrate, in black and white, that their

Le sénateur Pépin : Si jamais quelqu'un décidait que dans son restaurant ou son bar, il installait plusieurs machines et appelait cela un mini casino, est-ce qu'il y aurait quelque chose qui l'empêcherait de faire un mini casino avec des appareils semblables? Parce que dans la loi, le mot « casino » n'est pas défini.

Le sénateur Lapointe : C'est ceux-là que je veux attaquer, ceux qui font des mini casinos dans les restaurants, les bars et les tavernes.

Le sénateur Pépin : Évidemment, lorsque vous dites que vous voulez que ces appareils soient mis dans les casinos bien spécifiques, c'est pour soi-disant des adultes. Vous nous dites que les adolescents sont beaucoup plus à risque.

Le sénateur Lapointe : Oui.

Le sénateur Pépin : Pourquoi? On sait que cela va créer des habitudes, mais pourquoi est-ce que les adolescents sont plus à risque que les adultes?

Le sénateur Lapointe : Parce qu'on retrouve ces appareils à tous les coins de rue, près des écoles. Et ce n'est pas le gouvernement qui surveille, ce sont les tenanciers de bars. Leurs scrupules n'existent pas.

J'ai reçu un téléphone d'une dame dont le fils s'est suicidé à 17 ans. Cela faisait un an, un an et demi qu'il jouait. Il devait environ 2 700 \$ à un prêteur sur gages. Il s'est suicidé. La dame pleurait et m'a dit : n'abandonnez pas votre lutte.

C'est la proximité des appareils dans la circulation qui est le problème. Si c'était dans les hippoclubs, les hippodromes, les casinos, le problème ne serait pas le même. Les gens doivent se déplacer, ils doivent prendre l'autobus, un taxi ou un autre moyen de transport pour aller jouer.

Le sénateur Pépin : D'accord, la distance est un bon point. J'ai une autre question au sujet de l'argent. On sait que cela rapporte de l'argent aux provinces, mais il me semblait qu'il y avait eu des ententes, en 1979 et en 1985, à l'effet qu'au niveau des gouvernements provinciaux, qu'ils avaient eu une entente entre eux. Mais si nous, au fédéral, on prend une décision en leur disant de retirer cela, vous ne pensez pas que l'on rentre dans le rôle des gouvernements provinciaux?

Le sénateur Lapointe : Je m'excuse, sénateur Pépin, mais en 1979, 1985, le fléau des loteries vidéo n'existait pas.

Le sénateur Pépin : Ces machines n'existaient pas?

Le sénateur Lapointe : Pas du tout.

Le sénateur Pépin : Je comprends. Et si on impose cela, on décide et après, on leur dit de se débrouiller. Évidemment, il y a une période de trois ans pour que ce soit appliqué et pour que les différents gouvernements s'entendent.

Je me dis que cela pourrait faire un petit froid et qu'ils n'aimeront pas qu'on leur dise quoi faire.

Le sénateur Lapointe : Ce n'est pas mon problème. S'ils ne veulent pas comprendre qu'il y a des études — ce n'est pas moi qui les ai faites — qui prouvent, noir sur blanc, que cela leur coûte de

social costs are three to five times larger, due to absenteeism, suicides, illness, depression and all kinds of criminality, I believe that this is an opportunity for the federal government. This might put a chill between the federal and provincial levels, but it is not an invention. We can prove that they are losing more money than they are earning. We have a fantastic opportunity to raise our public credibility.

Senator Pépin: They are spending much more money on repairing the damage done by those machines than what they earn from the people who play them.

Senator Lapointe: They will save money.

Senator Pépin: Thank you.

[English]

Senator Cordy: I guess we could get into a whole discussion about VLTs. You have certainly indicated the dreadful things that have been happening to families because of members who are addicted to VLTs, but that is not part of your bill so we will not discuss that aspect today.

You said VLTs should only be in racetracks, casinos and betting theatres. Could you explain a betting theatre to us?

Senator Lapointe: I have never mentioned betting theatres. At racetracks, there are spaces where people bet on horses, and people go there to gamble, but there are not too many of those across Canada. There is less danger at racetracks than with the VLTs you find in the streets.

Senator Cordy: Your bill refers to a betting theatre. Is that somewhere where betting takes place?

Senator Lapointe: Quebec intends to create betting theatres where they will have those machines, but I disagree with that intention.

Senator Cordy: VLTs were first introduced in corner stores in Nova Scotia. That was horrendous, because you would see young people standing in the corner store for hours on end. Now they have them in bars. You do not include bars in your bill, although a young person would have to comply with the definition of an adult to get into the bar. Why did you omit bars when you included racetracks, casinos and betting theatres?

Senator Lapointe: I want to get the VLTs out of the bars, the restaurants and the taverns. In the eight provinces I mentioned, there is not one important street that does not have a great quantity of VLTs.

Senator Cordy: Are the chairs in front of the VLTs always filled?

Senator Lapointe: Yes.

Senator Cordy: In the second part of your bill, you talk about the three-year consultation, and Senator Pépin already mentioned that. How did you choose three years? Is that enough or too much time?

trois à cinq fois plus en coût social, en absentéisme, en suicide, en maladie, en dépression, en criminalité de toutes sortes, je crois que c'est une opportunité pour le gouvernement fédéral. Cela peut refroidir les relations fédérale-provinciales, mais ce n'est pas inventé. On prouve qu'ils perdent de l'argent au lieu d'en faire. C'est une opportunité incroyable de se donner beaucoup de crédit auprès de la population.

Le sénateur Pépin : Ils dépensent beaucoup plus d'argent à réparer les dégâts causés par ces machines que l'argent qu'ils vont perdre avec les gens qui vont jouer avec ces appareils.

Le sénateur Lapointe : Ils vont économiser de l'argent.

Le sénateur Pépin : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Cordy : On pourrait lancer le débat sur les loteries vidéo. Vous avez parlé des situations épouvantables dans lesquelles des familles se retrouvent parce qu'un de ses membres s'adonne aux loteries vidéo, mais cela ne fait pas partie de votre projet de loi et nous n'en discuterons pas aujourd'hui.

Vous dites qu'il ne devrait y avoir des appareils de loterie vidéo que dans les hippodromes, les casinos et les salles de paris. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une salle de paris?

Le sénateur Lapointe : Je n'ai jamais parlé de salles de paris. Dans les hippodromes, il y a des espaces où les gens parient sur les chevaux, et les gens viennent là pour jouer, mais ces endroits ne sont pas très nombreux au Canada. Un champ de course est beaucoup moins dangereux que les appareils de loterie vidéo qu'on trouve au coin de la rue.

Le sénateur Cordy : Votre projet de loi fait référence aux salles de paris. Est-ce un endroit où on peut parier?

Le sénateur Lapointe : Le Québec a l'intention de créer des salles de paris où on trouvera de ces machines, mais je conteste cette intention.

Le sénateur Cordy : Les appareils de loterie vidéo ont fait initialement leur apparition dans les dépanneurs en Nouvelle-Écosse. C'était catastrophique, car on voyait des jeunes qui passaient des heures dans les dépanneurs. Maintenant, on trouve ces appareils dans les bars. Vous n'avez pas inclus les bars dans votre projet de loi; un jeune devrait avoir l'âge adulte pour être admis dans un bar. Pourquoi avez-vous exclu les bars, alors que vous avez inclus les hippodromes, les casinos et les salles de paris?

Le sénateur Lapointe : Je voudrais que les loteries vidéo sortent des bars, des restaurants et des tavernes. Dans les huit provinces dont j'ai parlé, toutes les rues importantes proposent des loteries vidéo en grande quantité.

Le sénateur Cordy : Les sièges placés devant les appareils de loterie vidéo sont-ils toujours occupés?

Le sénateur Lapointe : Oui.

Le sénateur Cordy : Dans la deuxième partie de votre projet de loi, vous parlez de trois ans de consultation; le sénateur Pépin y a déjà fait référence. Pourquoi avez-vous choisi trois ans? Est-ce suffisant? N'est-ce pas trop long?

Senator Lapointe: We want to give the owners an opportunity to adjust to the changes. Senator Joyal suggested that we get rid of one-third of the machines the first year, the second third the second year, and eliminate them by the third year.

Senator Cordy: That is designed for the bar owners, so that they would not lose revenue?

Senator Lapointe: Yes.

Senator Cordy: What type of consultation would you have with the provinces?

Senator Lapointe: I do not know. I spoke a few years back with the Minister of Finance in Quebec, but he has since resigned. He was in total agreement with my project, since I went on a very important French television program said I went around Montreal and looked all over the place, and all the machines were in poor surroundings, poor neighbourhoods. He was very stunned by the fact that I mentioned that I could not find one machine in Westmount where the rich people live.

Senator Cordy: Thank you for all the work you have done in this area.

The Chairman: You said that the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs proposed two amendments the last time this bill was before the committee. Are those two amendments included in this bill?

Senator Lapointe: Yes.

The Chairman: Thank you.

Senator Callbeck: I think everyone is aware of the social costs of the VLTs. As you say, many studies have indicated that the costs are more than the revenue that we take in the long run.

I see that first you want to reduce accessibility. In Ontario and British Columbia, these machines are not in bars or restaurants. Is the situation in Ontario and British Columbia the situation that you want?

Senator Lapointe: I would appreciate that they operate the same way that Ontario operates.

Senator Callbeck: British Columbia and Ontario just have them in the racetracks, the casinos and the betting theatres?

Senator Lapointe: That is it and that is where I want them. I have never seen a betting theatre, which is under the direction of the province. They are closely monitored. When they see a case of someone that is ill with these machines, they send them to centres. You do not find that in the bars.

Senator Callbeck: In Ontario, were these machines ever in the bars?

Senator Lapointe: No, not to my knowledge.

Le sénateur Lapointe : Nous voulons donner aux propriétaires la possibilité de s'adapter aux changements. Le sénateur Joyal a proposé que l'on supprime un tiers des appareils la première année, un tiers la deuxième année et qu'on les élimine totalement la troisième année.

Le sénateur Cordy : Ça, c'est pour les propriétaires de bar, pour leur éviter de perdre des revenus, n'est-ce pas?

Le sénateur Lapointe : Oui.

Le sénateur Cordy : Quelle forme de consultation envisagez-vous avec les provinces?

Le sénateur Lapointe : Je ne sais pas. Il y a quelques années, je me suis entretenu avec le ministre des Finances du Québec, mais il a été remplacé depuis lors. Il était tout à fait favorable à mon projet, car j'avais participé à une importante émission de télévision francophone où j'avais dit que j'avais parcouru toute la région de Montréal et constaté que toutes les machines se trouvaient dans les quartiers pauvres. Il a été très étonné quand j'ai signalé que je n'avais pas trouvé un seul appareil à Westmount, où résident les plus fortunés.

Le sénateur Cordy : Merci pour tout le travail que vous avez fait dans ce domaine.

Le président : Vous avez dit que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles avait proposé deux amendements la dernière fois qu'il a étudié ce projet de loi. Est-ce que ces deux amendements ont été inclus dans votre projet de loi?

Le sénateur Lapointe : Oui.

Le président : Merci.

Le sénateur Callbeck : Je pense que tout le monde est au courant des coûts sociaux des loteries vidéo. Comme vous le dites, de nombreuses études indiquent que ces coûts excèdent à long terme les revenus qu'on en tire.

Je constate que vous voulez d'abord limiter l'accessibilité aux appareils. En Ontario et en Colombie-Britannique, ils ne sont pas autorisés dans les bars et les restaurants. La situation de l'Ontario et de la Colombie-Britannique est-elle celle que vous préconisez?

Le sénateur Lapointe : J'aimerais que l'on fonctionne de la même façon que l'Ontario.

Le sénateur Callbeck : Est-ce qu'en Colombie-Britannique et en Ontario, la présence des appareils est limitée aux hippodromes, aux casinos et aux salles de paris?

Le sénateur Lapointe : C'est cela, et c'est la formule que je préconise. Je n'ai jamais vu de salles de paris, qui relèvent de la compétence des provinces. Elles sont étroitement surveillées. Quand on y constate la présence d'un joueur pathologique, on l'envoie dans un centre de traitement. Ce n'est pas ce qui se passe dans les bars.

Le sénateur Callbeck : En Ontario, est-ce qu'il y a déjà eu des appareils dans les bars?

Le sénateur Lapointe : Non, pas à ma connaissance.

Senator Callbeck: Were they ever in bars in British Columbia?

Senator Lapointe: Not to my knowledge. If they were in Ontario or British Columbia the governments they understood faster than Quebec and the other provinces, and took them away.

Senator Callbeck: Quebec has made a commitment to reduce the number of terminals in a number of locations, have they not, in the past few years? Are they doing that now?

Senator Lapointe: Yes, they made a few little moves, but I understand their tricks. I have been in this game for four years now, and I know the bars. I have to tell you the truth; many of the VLTs belong to the Hell's Angels who have a lot of money. They bring in eight machines, and they even destroyed a toilet to put in a wall and operate another eight machines in another room in the same building. They do these kinds of things. They hit the bars that have four machines or less, which are the ones that are not bringing in money. A small tavern, nightclub, or restaurant, with only two machines brings in between \$8,000 to \$12,000 a year. Those that have over eight machines bring in over \$25,000 a year, for the simple reason that people do not have to wait too long to play.

Senator Callbeck: In the previous Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, there was some discussion about a definition of casinos? What is to stop anyone from putting five machines in a store and saying that it is a casino?

Senator Lapointe: No, that is not a casino. Casinos are where you can play all kinds of games, such as poker.

[Translation]

Senator Pépin: There is no legal definition of the word "casino."

Senator Lapointe: I understand, but one thing is certain: everyone knows what a casino is or what a bar is. We do not need to define the term "casino" because it has become a part of people's lives.

Senator Pépin: But there is no legal definition of the term "casino." Consequently, anyone who wishes to do so could get some machines and decide to set up a small casino.

Senator Lapointe: I disagree, because this is a provincial matter.

[English]

Senator Pépin: I understand exactly what you mean.

Senator Callbeck: I think it is very important that there is a definition in the legislation.

Le sénateur Callbeck : Est-ce qu'il y en a eu dans les bars en Colombie-Britannique?

Le sénateur Lapointe : Non, pas à ma connaissance. S'il y en a déjà eu en Ontario ou en Colombie-Britannique, les gouvernements de ces provinces ont compris le problème plus vite que celui du Québec et des autres provinces, et ils les ont supprimés.

Le sénateur Callbeck : Le Québec ne s'est-il pas engagé, il y a quelques années, à limiter la présence des appareils de loterie vidéo à un certain nombre d'endroits? N'est-ce pas ce qu'il fait actuellement?

Le sénateur Lapointe : Si, il y a eu quelques interventions, mais je comprends le jeu du gouvernement. Je m'occupe de la question depuis quatre ans, et je connais les bars. Je dois vous dire la vérité. De nombreuses loteries vidéo appartiennent aux Hell's Angels, qui ont beaucoup d'argent. Je connais un endroit où ils ont apporté huit appareils et ils ont même démoli une salle de toilettes pour avoir un mur supplémentaire et installer huit autres appareils dans une autre salle du même bâtiment. Voilà le genre de choses qu'ils font. Ils s'en prennent aux bars qui ont quatre appareils ou moins, c'est-à-dire ceux qui rapportent le moins d'argent. Une petite taverne, une boîte de nuit ou un restaurant qui proposent deux appareils seulement rapportent entre 8 et 12 000 \$ par an. Ceux qui en ont huit rapportent plus de 25 000 \$ par an, pour la simple raison que les gens n'ont pas à attendre avant de jouer.

Le sénateur Callbeck : Au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, est-ce qu'on a parlé de la définition du casino? Qu'est-ce qui empêche quelqu'un d'installer cinq appareils dans un magasin et de dire qu'il s'agit d'un casino?

Le sénateur Lapointe : Non, ce n'est pas un casino. Un casino, c'est un endroit où on peut jouer à toutes sortes de jeux, comme le poker.

[Français]

Le sénateur Pépin : Il n'y a aucune définition légale du terme « casino ».

Le sénateur Lapointe : Je comprends, mais il reste un fait indéniable : tout le monde sait ce qu'est un casino et tout le monde sait ce qu'est un bar. Il n'est pas nécessaire de définir le terme « casino » alors qu'il est ancré dans les mœurs et dans l'esprit des gens.

Le sénateur Pépin : Mais dans la loi, le terme « casino » n'est pas défini. Par conséquent, n'importe qui pourrait se procurer des machines et décider de se partir un petit casino.

Le sénateur Lapointe : Je suis en désaccord, car ce droit appartient à la province.

[Traduction]

Le sénateur Pépin : Je vois exactement ce que vous voulez dire.

Le sénateur Callbeck : Il me semble très important d'en donner une définition dans la loi.

Pascal Charron, Political Adviser, Senate of Canada: There are three or four casinos in Quebec and two in Ontario. We know what a casino is. The provincial legislature decides what a casino is. In Quebec, people are trying to create small casinos, just as you are saying, but the people of Quebec do not support these establishments. They do not want them.

The bill that is before you right now has the support of 70 per cent of the population throughout Canada and 80 per cent of the population in Quebec. If provincial governments try to take machines out of bars and restaurants to create small casinos in neighbourhoods, they will see that the population does not want them in neighbourhoods; they will not be able to do it. They would have to legislate that and face the population in the next election.

I do not think it is a problem. I do not know how many casinos there are in Canada, but they would not be able to create three or four casinos on Wellington Street here in Ottawa. It would not go through. In Quebec, there are about 14,000 lottery terminals in bars and restaurants. If this bill passes, there would be only maybe 200 locations where you could play those machines, instead of 8,000 locations. It would not create new players and new problem gamblers every day. It is a prevention bill.

Senator Callbeck: I understand that. I am not a lawyer. I did not know whether that might be a loophole.

Senator Lapointe: It is a good reason, but I do not think it will go around. Senator Joyal is a clever man and a good lawyer. He studied that approach and said there is no problem.

The Chairman: Just to clarify that situation, the reason the casino is not defined in federal legislation is because casinos are a provincial responsibility and are defined in provincial regulatory acts. If you read this bill, obviously the definition of the word "casino" will coincide with whatever it is in the specific province in which the issue is located. The lack of a definition here is from a legal standpoint.

Senator Lapointe: You should be standing here.

The Chairman: I am not a lawyer. I have just been through too many of these federal-provincial fights.

Senator Peterson: You indicated that VLTs are negative financially when you factor in social costs, and yet you say that some of the provinces that are strongly resisting this do not want to comply because they are making too much money. There is a contradiction. I agree that the first is probably the reality and that provinces are not factoring in the social costs, but I do not think we should be saying they are making too much money because that adds to their argument.

If this bill is passed, would the provinces be required to comply?

Pascal Charron, conseiller politique, Sénat du Canada : Il y a trois ou quatre casinos au Québec et deux en Ontario. On sait ce qu'est un casino. C'est l'assemblée provinciale qui en décide. Au Québec, certains aimeraient créer de petits casinos, comme vous le dites, mais la population québécoise n'est pas favorable à ces établissements. Personne n'en veut.

Le projet de loi qui vous est soumis actuellement bénéficie de l'appui de 70 p. 100 de la population canadienne et de 80 p. 100 de la population québécoise. Si les gouvernements provinciaux essayent de supprimer les appareils des bars et des restaurants pour créer des petits casinos dans les quartiers, ils verront que la population n'en veut pas. Ils n'y parviendront jamais. Ils se trouveraient contraints de légiférer et de s'exposer à la population aux élections suivantes.

Je ne pense pas que c'est un problème. Je ne sais pas combien il y a de casinos au Canada, mais les autorités ne parviendraient pas à créer trois ou quatre casinos ici, sur la rue Wellington, à Ottawa. Un tel projet ne passerait pas. Au Québec, il y a environ 14 000 appareils de loterie vidéo dans les bars et les restaurants. Si ce projet de loi est adopté, il n'y aura peut-être plus que 200 endroits où l'on pourra jouer sur ces appareils, au lieu de 8 000 actuellement. C'est un projet de loi préventif, qui empêchera que de nouveaux joueurs et de nouveaux joueurs compulsifs apparaissent tous les jours.

Le sénateur Callbeck : Je comprends. Je ne suis pas avocate. Je voulais m'assurer qu'il n'y ait pas d'échappatoire.

Le sénateur Lapointe : C'est bien raisonné, mais je ne pense pas qu'on pourra contourner la loi. Le sénateur Joyal est un bon avocat et un homme intelligent. Il a étudié la question et il estime qu'il n'y aura pas de problème.

Le président : J'aimerais préciser que s'il n'y a pas de définition du casino dans la législation fédérale, c'est parce que les casinos relèvent de la compétence provinciale et sont définis dans les règlements provinciaux. Si vous lisez ce projet de loi, le sens du mot « casino » correspond à la définition qui en est donnée dans la province où se trouve le casino. L'absence de définition dans la législation fédérale est due à des considérations juridiques.

Le sénateur Lapointe : C'est de ce côté-ci que vous devriez être.

Le président : Je ne suis pas avocat. Mais j'ai assisté à d'innombrables chicanes fédérales provinciales du même genre.

Le sénateur Peterson : Vous dites que le bilan financier des loteries vidéo est négatif si l'on comptabilise les coûts sociaux qu'elles occasionnent, mais vous dites aussi que certaines provinces résistent au projet de loi parce qu'elles en tirent trop d'argent. Vos propos sont donc contradictoires. Je reconnais que la première affirmation est sans doute vraie et que les provinces ne comptabilisent pas les coûts sociaux, mais je ne pense pas qu'il faille dire qu'elles font trop d'argent, car cela renforce leur argumentation.

Si le projet de loi est adopté, les provinces seront-elles tenues de s'y conformer?

Senator Lapointe: I do not think they would have an option. If we passed the bill, they will have to agree. What was your first question?

Senator Peterson: You made two comments. One is that VLTs are negative, but yet you are saying they make lots of money so they will not be taken out.

Senator Lapointe: What they see is that the money comes in pretty fast and they do not want to see the damages, for some reason. The social costs are so high. The money comes in first, and then social costs come in over a period of two, three, five years, for depression and related illnesses.

Senator Cochrane: You noted that young people are particularly at risk from the VLTs, yet the provinces limit where they may be placed to premises serving only adults. In view of the age-appropriate location of VLTs, why do you state that youths are particularly at risk from the machines? I know that adults are also at risk from these machines.

Senator Lapointe: The most vulnerable people are the young people and the elderly, those who have time to spare in the afternoon. Many of them have committed suicide because they lost all their money, their pension funds. The VLTs are the gambling equivalent of crack cocaine.

Senator Cochrane: Have you done the study on adults?

Senator Lapointe: Yes, of course.

Senator Cochrane: Please elaborate on why these machines constitute a form of gambling that is worse than other forms of gambling, such as they deserve to be singled out for special treatment; why the VLTs as opposed to other gambling?

Senator Lapointe: All the surveys show us that the VLTs are more dangerous. One person at a centre in Montreal that treats people with compulsive gambling problems told us that over 80 per cent of their clients problems come from VLTs. It is a diabolical machine. I mentioned the word "crack." Once you try it, I do not know the percentage, but you are hooked pretty fast to these machines.

Mr. Charron: At the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, Dr. Derevensky from McGill University showed the committee that the game is a narcotic because it goes into your mind. It is a fast-paced game and it does not give you time to think that your \$20 is already in the slot and you are punching the buttons.

The youth population is more inclined to have gambling problems with those types of machines because the technology is similar to the computer technology with which they are so familiar. The game itself is a computer-related game that is played on a screen. Dr. Derevensky said that some people become hypnotized with the machine and they just put in money until it is all gone.

Le sénateur Lapointe : Je ne pense pas qu'elles aient le choix. Si nous adoptons le projet de loi, elles devront s'y conformer. Quelle était votre première question?

Le sénateur Peterson : Vous avez affirmé deux choses. Tout d'abord, que les loteries vidéo ont un bilan négatif, mais vous dites aussi qu'elles rapportent beaucoup d'argent aux provinces, et que celles-ci ne voudront pas qu'on les supprime.

Le sénateur Lapointe : Les autorités provinciales constatent des rentrées d'argent très rapides et elles ne veulent pas voir les dégâts occasionnés par les loteries vidéo. Les coûts sociaux sont énormes. L'argent rentre immédiatement, et les coûts sociaux n'apparaissent qu'au bout de deux, trois ou cinq ans, sous forme de dépressions et de maladies connexes.

Le sénateur Cochrane : Vous signalez que les jeunes sont particulièrement exposés au risque que représentent les loteries vidéo, alors que les provinces ne les autorisent que dans des endroits réservés aux adultes. Dans ce contexte, pourquoi dites-vous que les jeunes sont particulièrement exposés au danger que représentent ces appareils? Je sais que les adultes y sont également exposés.

Le sénateur Lapointe : Les plus vulnérables sont les jeunes et les personnes âgées, qui ont du temps à tuer l'après-midi. De nombreuses personnes âgées se sont suicidées parce qu'elles avaient perdu tout leur argent, y compris leur fonds de pension. En matière de jeu, les loteries vidéo sont l'équivalent du crack.

Le sénateur Cochrane : Avez-vous fait porter votre étude sur les adultes?

Le sénateur Lapointe : Oui, évidemment.

Le sénateur Cochrane : Pouvez-vous préciser pourquoi ces machines constituent une forme de jeu pire que les autres, au point qu'il faille leur réserver un sort particulier? Pourquoi les loteries vidéo par opposition aux autres formes de jeu?

Le sénateur Lapointe : Toutes les études montrent que les loteries vidéo sont plus dangereuses. À Montréal, une personne qui travaille dans un centre où on traite les joueurs compulsifs nous a dit que plus de 80 p. 100 des problèmes de la clientèle venaient des loteries vidéo. Ce sont des appareils diaboliques. J'ai parlé tout à l'heure du crack. Une fois qu'on en fait l'essai, je ne connais pas le pourcentage exact, mais on se trouve accroché à ces appareils.

M. Charron : Au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, le Dr Derevensky, de l'Université McGill, a montré que le jeu est un narcotique, car il agit sur le cerveau. Il se déroule à un rythme rapide et ne laisse pas au joueur le temps de penser que 20 \$ sont déjà passés dans la fente; il continue à appuyer sur les boutons.

Les jeunes sont plus exposés aux problèmes de jeu avec ce genre d'appareils parce que leur technologie est semblable à celle des ordinateurs qu'ils connaissent bien. Le jeu proprement dit est un jeu informatisé qui apparaît sur un écran. Le Dr Derevensky a dit que certaines personnes sont hypnotisées par l'appareil et continuent à y insérer de l'argent jusqu'à ce qu'elles aient tout perdu.

The Chairman: One thing troubles me. I hear your focus on youth and yet you are opposed to putting VLTs in bars. By legal definition, youths cannot drink, so why does putting them in a bar create a youth problem — or is your definition of “youth” different from mine?

Senator Lapointe: I have said that the most vulnerable clientele is youth and the elderly, but the others are too; people from 35 to 60 years are just as vulnerable. The problem is that there is no surveillance. The bar owner does not ask the youth if he or she is 16 or 17 years of age before he or she enters his bar. The bar owner wants the profit and disregards the age restriction.

The Chairman: We are spreading the net very wide if we start imposing conditions on bar owners that they shall not do things that, by definition, are already illegal. I have a problem with that.

Mr. Charron: Youths are allowed in restaurants, though, and they can see what is happening.

The Chairman: That is why I asked about bars only. I did not ask about restaurants.

[Translation]

Senator Champagne: Senator Lapointe, this might be due to my very emotional francophone nature, because I basically agree with all of this. It might be because I have come across people with acute gambling problems. I agree with you that giving youths aged 17 or 18 or even younger access to these infernal machines is an atrocity. We must avoid this.

Basically, I entirely agree with the objective of this bill that you have tabled. All this has been set in the context of the Criminal Code, but nonetheless, it comes under provincial jurisdiction and thus, there is a major problem, in my opinion.

If we can make the headlines of all Canadian newspapers with a motion that would strongly encourage provincial governments to take the measures that you propose in this bill, I would be the first to sign and to stand up before all of the television networks in Canada.

We made superhuman efforts to avoid infringing on provincial jurisdictions. I feel torn by this bill because I entirely agree with your proposals, but I have a problem with making a decision on behalf of the provinces, because it is really up to them.

What more can we say to convince them that they should move in that direction? I do not know. However, I am very uncomfortable with the fact that this is a federal bill. Honestly, I have not yet decided, and this is where I stand.

Le président : Il y a une chose qui m'intrigue. Je vous entends insister sur les jeunes; or, vous vous opposez à la présence des appareils de loterie vidéo dans les bars. Par définition, les jeunes n'ont pas le droit de boire. Pourquoi la présence d'appareils de loterie vidéo dans les bars pourrait-elle créer un problème chez les jeunes? Votre définition des « jeunes » est-elle différente de la mienne?

Le sénateur Lapointe : J'ai dit que la clientèle la plus vulnérable est celle des jeunes et des personnes âgées, mais il y en a d'autres : les gens de 35 à 60 ans sont tout aussi vulnérables. Et le problème, c'est qu'il n'y a pas de surveillance. Le propriétaire de bar ne demande pas à un jeune s'il a 16 ou 17 ans quand il entre dans son bar. Le propriétaire veut gagner de l'argent et se moque bien des restrictions concernant l'âge.

Le président : Nous allons ratisser très large si nous commençons à imposer des conditions aux propriétaires de bars en leur interdisant de faire des choses qui, par définition, sont déjà illégales. À mon avis, cela pose un problème.

M. Charron : Les jeunes sont admis dans les restaurants, et ils peuvent voir ce qui s'y passe.

Le président : C'est pourquoi j'ai posé une question concernant spécifiquement les bars. Je ne parle pas des restaurants.

[Français]

Le sénateur Champagne : Sénateur Lapointe, c'est peut-être mon petit côté francophone très émotif, car en principe, je suis d'accord avec tout. C'est peut-être parce que dans ma vie, j'ai vu des gens qui avaient des problèmes aigus de jeu. Je suis d'accord avec vous qu'il est atroce de faciliter aux jeunes de 17 et 18 ans — voire plus jeune — l'accès à ces machines infernales. C'est un monde qu'il faut éviter.

En principe, je suis tout à fait d'accord avec l'objectif visé par le projet de loi que vous nous présentez. On place tout cela sous l'égide du Code criminel, mais il reste que c'est de juridiction provinciale et c'est ce qui constitue, selon moi, un problème majeur.

Si nous faisons la manchette de tous les journaux du Canada avec une motion visant à inciter fortement les gouvernements provinciaux à faire ce que vous proposez dans ce projet de loi, je serais la première à signer et à me présenter devant toutes les chaînes de télévision du Canada.

Nous avons fait des efforts surhumains afin de ne pas empiéter dans les juridictions provinciales. Je suis déchirée face à ce projet de loi parce que je suis tout à fait d'accord avec ce que vous proposez, mais j'ai du mal à prendre la décision au nom des provinces parce qu'il est de leur ressort de le faire.

Que dire de plus pour les convaincre qu'elles devraient emboîter le pas dans cette direction? Je l'ignore. Cependant, je suis très embêtée du fait qu'il s'agisse d'un projet de loi émanant du gouvernement fédéral. C'est honnête. Je n'ai pas pris ma décision encore, j'en suis là.

Senator Lapointe: The only way I and my team could find to help people who have this problem was to amend the Criminal Code, which is under federal jurisdiction.

I got the support of most of the large organizations. There will be a press conference, but I cannot tell you what will be said. Let me repeat once again: if the provinces do not want to wake up — because they can get away with inaction — and take some active measures, I have no qualms whatsoever about infringing on provincial jurisdiction. The Criminal Code is a federal matter. I spoke to provincial ministers and deputy ministers who entirely agree with me, except the finance minister in each province who sees billions rolling in and does not want to be bothered with the social costs.

This is an opportunity for the population to see that the federal government has shown its mettle and made a decision. Besides, nothing says that the provinces will not agree with us within a few months. At the House of Commons, the bill will be sponsored by an MP. I got a great deal of support from the Liberals, Conservatives, members of the Bloc and even New Democrats, despite the federal-provincial issue.

Senator Champagne: This is a motherhood issue, Senator Lapointe, and this bill is perfectly valid. You said, the other day, that federal-provincial relations were an obstacle and that you wanted the federal government to show its mettle.

Last week, you said, after Senator Forrestall's speech, that we had to find a way of going about this. If you think that I can be useful to you in Quebec, please call me. However, I am not yet convinced about supporting a federal bill that infringes on provincial jurisdiction. I will have to think it over. You are fairly good at trying to convince me, but I still have problems with this bill.

Senator Lapointe: You have the right to your own opinion. I respect it, but I do not share it. I have been working on this file for four years. I have seen the pros and the cons.

Senator Champagne: Let us encourage the provinces to hold a vote or a referendum of some kind and I will be the first to stand up and join the fight on your side.

Senator Lapointe: As you know, I am very emotional. I already said that I did not care about federal-provincial relations. But I forgot to add that this applies only to this particular case. In other words, for all other cases, federal-provincial relations are very important. I find this a fantastic opportunity for the federal government to improve its image across the land from sea to sea.

Senator Pépin: I have another question. I understand that you are a federal senator — and that we want to keep you — but have you already thought of tabling a similar bill at the provincial level?

Le sénateur Lapointe : Le seul moyen que mon équipe et moi avons trouvé pour venir en aide aux gens qui étaient aux prises avec ce problème était d'apporter un amendement au Code criminel, qui est de juridiction fédérale.

J'ai obtenu le soutien de la part de gros organismes. Il y aura une conférence de presse, mais je ne peux pas vous en dévoiler la teneur. Je l'ai dit et je le répète : si les provinces ne veulent pas s'ouvrir les yeux — probablement qu'elles peuvent le faire — et passer à l'action, je ne me sens pas du tout coupable d'intervenir dans le champ provincial. Le Code criminel, c'est le champ fédéral. J'ai parlé à des ministres et à des sous-ministres des provinces qui sont entièrement d'accord avec moi, sauf les ministres des Finances de chaque province qui, eux, voient entrer les milliards et ne veulent pas s'attarder aux coûts sociaux.

C'est une occasion pour la population de voir que le gouvernement fédéral met ses bottines et prend la décision. De plus, il n'est pas dit que les provinces ne seront pas d'accord d'ici quelques mois. Si on se rend à la Chambre des communes, le projet de loi sera parrainé par un député. J'ai obtenu beaucoup d'appui de la part de libéraux, de conservateurs, de bloquistes et même de néo-démocrates et ce, malgré les relations fédérale-provinciales.

Le sénateur Champagne : Tout le monde est pour la vertu, sénateur Lapointe, et ce projet de loi est tout à fait valable. Vous avez dit l'autre jour que vous aviez de travers les relations fédérale-provinciales et que vous vouliez que le gouvernement fédéral mette ses bottines.

La semaine dernière, vous avez dit, suite au discours du sénateur Forrestall, qu'il fallait trouver une façon de le faire. Si vous pensez qu'au Québec, je peux vous être utile, appelez-moi. Cependant, je ne suis pas encore convaincue de soutenir un projet de loi émanant du gouvernement fédéral qui tombe sous la juridiction des provinces. Je vais y repenser. Vous faites du bon travail à essayer de me convaincre, mais j'ai encore de la difficulté avec le projet de loi.

Le sénateur Lapointe : Vous avez le droit à votre opinion. Je la respecte, mais je ne la partage pas. Je travaille à ce dossier depuis quatre ans. J'ai vu les pour et les contre.

Le sénateur Champagne : Encourageons les provinces à tenir un vote ou un référendum quelconque et je serai la première à venir me battre à vos côtés.

Le sénateur Lapointe : Vous me connaissez, je suis très émotif. J'ai déjà dit que je n'en avais rien à cirer des relations fédérale-provinciales. Ce que j'ai oublié de rajouter, c'est que c'est dans ce cas précis. Autrement dit, pour le reste, les relations fédérale-provinciales sont très importantes. Je trouve que c'est une occasion incroyable pour le gouvernement fédéral de redorer son blason à travers le pays, d'un océan à l'autre.

Le sénateur Pépin : J'ai une question supplémentaire. Je comprends que vous êtes sénateur au gouvernement fédéral — et que nous voulons vous garder —, mais avez-vous déjà pensé aller présenter un projet de loi semblable au niveau provincial?

Senator Lapointe: I am a senator in Ottawa, and I do not see why I should go and table this bill in any province. I am attracted by provinces, but I am a federalist.

Senator Pépin: No, but given the fact that this is a provincial mandate —

Senator Lapointe: Yes, but when the provincial legislation was adopted, in 1987, there were no such machines.

Senator Pépin: There were no such machines.

Senator Lapointe: Precisely. Without those machines, I would not be standing before you today; I personally know of two people who committed suicide. There was also a lady who dilapidated her fortune in four and a half years. She had nearly \$500,000, she owned two apartment buildings and she was a widow. I do not want to go over that again, I have already told that story.

Mr. Charron: The fact is that first off, in 1979 and 1985, when agreements were signed between the federal government and the provinces, VLTs did not exist. And then, I do not think anyone was expecting the scourge brought about as of 1994, I believe, by the new casinos. From a social standpoint, it was an absolute disaster, and VLTs are even worse. This is a federal bill because it would amend section 207 of the Canadian Criminal Code, dealing with gambling. Despite the 1979 and 1985 agreements, the federal government still retained some leeway.

That is what is going on today. Poor people are being abused, they are spending thousands of dollars on these machines. At this point, Senator Lapointe is trying, through the Criminal Code, to have access to everything that is needed in order to improve the situation.

Senator Lapointe: Honourable senators, I can tell you that from the start — you know me, I am somewhat emotional — I have experienced some highs and lows, and endless sleepless nights because I take this matter to heart. I have one sole objective, to ease the human suffering brought about by these hellish machines in our society, in our country.

[English]

Senator Trenholme Counsell: I am very proud to be a part of this committee to hear the presentation on your Bill S-211, Senator Lapointe. I am totally supportive of it and I have several questions.

I was a practicing physician for many years where I came face-to-face with many of the problems resulting from gambling machines, lottery schemes, et cetera, often, tragically. The main

I do not think that these machines should be in bars and restaurants. People go to a bar for a social evening for some dialogue or entertainment. Mixing the two is dangerous. I feel the same about restaurants, in particular family restaurants. In my town there was a restaurant that was a great favourite of students over the years; it is an institution. It is called Mel's and has a food

Le sénateur Lapointe : Je suis sénateur à Ottawa, je ne vois pas pourquoi j'irais présenter ce projet de loi aux provinces. Les provinces m'attirent, mais je suis fédéraliste.

Le sénateur Pépin : Non, mais étant donné que c'est une loi provinciale...

Le sénateur Lapointe : Oui, mais au moment de l'adoption de la loi provinciale, en 1987, cela n'existait pas.

Le sénateur Pépin : Ces machines n'existaient pas.

Le sénateur Lapointe : Exactement. S'il n'y avait pas eu ces machines-là, je ne serais pas devant vous aujourd'hui. C'est parce que je suis témoin de deux personnes qui se sont suicidées. Il y a aussi une dame qui s'est ruinée en l'espace de quatre ans et demi. Elle avait près de 500 000 dollars, elle était propriétaire de deux blocs appartements et son mari était décédé. Je ne veux pas revenir là-dessus, je l'ai déjà raconté.

M. Charron : Le fait est que premièrement, lorsqu'il y a eu les ententes de 1979 et 1985 entre le gouvernement fédéral et les provinces, la loterie vidéo n'existait pas. Ensuite, personne ne s'attendait à avoir un tel fléau à partir de 1994, je pense, lorsque les casinos sont apparus. Au niveau social, cela a été absolument désastreux et pour les loteries vidéo, c'est encore pire. C'est un projet de loi fédéral parce qu'on touche au Code criminel canadien, à l'article 207, qui traite du jeu. Le gouvernement fédéral, malgré les ententes de 1979 et 1985, s'est quand même donné une marge de manœuvre.

C'est ce qui se passe présentement. Il y a de l'abus sur le pauvre monde et ce sont les pauvres qui dépensent des milliers de dollars dans ces machines. Et en ce moment, c'est ce que le sénateur Lapointe tente de faire avec le Code criminel canadien qui lui donne les droits et tout ce dont il a besoin pour que la situation change pour le mieux.

Le sénateur Lapointe : Honorables sénateurs, je peux vous dire que depuis le début — vous me connaissez, je suis un peu émotif — j'ai vécu des hauts et des bas et des nuits sans sommeil à la pelle parce que j'ai cette cause à cœur et c'est simplement dans un seul but : enrayer la souffrance humaine que ces machines infernales créent dans notre société, dans notre pays.

[Traduction]

Le sénateur Trenholme Counsell : Je suis très fière de faire partie de ce comité et d'entendre votre exposé sur le projet de loi S-211, sénateur Lapointe. J'y suis tout à fait favorable et j'ai quelques questions à vous soumettre.

J'ai été médecin pendant des années et j'ai été confrontée aux nombreux problèmes occasionnés par les appareils à sous, les appareils de loteries vidéo, et cetera, des problèmes qui ont souvent une fin tragique.

Je ne pense pas que ces appareils aient leur place dans les bars et les restaurants. Les gens vont dans les bars pour y passer la soirée, pour parler ou pour se distraire. Il est dangereux de mélanger ça avec le jeu. Je pense la même chose des restaurants, en particulier des restaurants familiaux. Dans la ville où j'habite, il y avait un restaurant très apprécié des étudiants; c'est devenu

counter and a few bars where people can enjoy their favourite items. Of course, the gambling machines came in and then they had to have alcohol. They now sell beer and wine and they have the gambling. The whole place has changed and it is very sad. Now it must be hidden, so they have a little wall built.

In our province, First Nations peoples have opened casinos that are not completely legal, although I am certain that it might have been someone else.

Would this bill cover First Nations communities when the location is on their reserves?

Senator Lapointe: Yes.

[Translation]

Senator Lapointe: I have been told that some aboriginal groups have recently gotten rid of these VLTs in one or two places. I cannot recall if it is in Nunavut or elsewhere. They were creating unbelievable hardship amongst first nations families. I know that in some areas, VLTs have been completely eliminated.

[English]

Senator Trenholme Counsell: Perhaps it is not necessary but certainly a racetrack is a racetrack. In terms of casinos and betting theatres, I regret that they are not more carefully and comprehensively defined. A betting theatre is a name I had never seen before I saw it here. Briefly, what is a betting theatre?

Senator Lapointe: They do not exist, although maybe in some provinces they do because I know that some provinces tend to bring them in.

Senator Trenholme Counsell: Do they have entertainment and movies?

Senator Lapointe: I do not know about that, senator.

Senator Trenholme Counsell: I would be in favour of including strict definitions in the three categories, location, management, et cetera. I hope that the bill receives support in the Senate and certainly I hope that it would be supported by the new government.

Senator Lapointe: I share your sentiments. It will not be the end of the world if it does not pass but I will be sad for all the people that suffer from this disease.

Senator Callbeck: I have one short question. I understand that British Columbia does not have VLTs in bars or restaurants but has them at racetracks and in casinos.

Senator Lapointe: Yes.

une institution. Il s'appelle Mel's, on y trouve un comptoir à nourriture où les gens peuvent choisir leurs mets favoris. Évidemment, les machines à sous ont fait leur apparition et l'établissement a dû servir de l'alcool. Aujourd'hui, on y vend de la bière et du vin et il y a des appareils de jeu. L'endroit a complètement changé d'allure; c'est d'une grande tristesse. Pour cacher cette section, il a fallu construire un petit mur.

Dans notre province, les gens des Premières nations ont ouvert des casinos qui ne sont pas tout à fait légaux, mais je suis certaine que d'autres auraient pu en ouvrir aussi.

Ce projet de loi s'applique-t-il également aux établissements situés dans les réserves des Premières nations?

Le sénateur Lapointe : Oui.

[Français]

Le sénateur Lapointe : On me disait que récemment des Autochtones ont retiré les machines d'un endroit ou deux. Je ne me souviens plus si c'est au Nunavut ou ailleurs. Cela créait des drames familiaux incroyables chez les Premières nations. Je sais qu'il y a des endroits qui ont éliminé complètement les appareils de loterie vidéo.

[Traduction]

Le sénateur Trenholme Counsell : Il n'est peut-être pas nécessaire de le préciser, mais un hippodrome est un hippodrome. Quant aux casinos et aux salles de paris, je déplore qu'ils ne soient pas définis plus soigneusement. Je n'avais jamais entendu parler de salles de paris avant de trouver l'expression dans le projet de loi. Pouvez-vous nous dire brièvement ce qu'est une salle de paris?

Le sénateur Lapointe : Les salles de paris n'existent pas; bien qu'il y en a peut-être dans certaines provinces où on s'efforce de les instaurer.

Le sénateur Trenholme Counsell : Est-ce qu'on y présente des spectacles et des films?

Le sénateur Lapointe : Je ne sais pas.

Le sénateur Trenholme Counsell : Je serais favorable à l'inclusion de définitions précises dans les trois catégories, avec une indication sur le type d'endroit, le mode de gestion, et cetera. J'espère que le projet de loi recevra l'appui du Sénat et du nouveau gouvernement.

Le sénateur Lapointe : Je partage le sentiment. Ce ne sera pas la fin du monde s'il n'est pas adopté, mais j'en serai très attristé à cause de tous ceux qui souffrent de cette maladie.

Le sénateur Callbeck : Je voudrais poser une courte question. Je vois qu'en Colombie-Britannique, il n'y a pas d'appareils de loterie vidéo dans les bars ni dans les restaurants, mais qu'il y en a dans les hippodromes et les casinos.

Le sénateur Lapointe : Oui.

Senator Callbeck: Yet, they are opposed to this legislation, I am led to believe. Are they opposed because they do not want the federal government telling them what to do? Why do they oppose the bill?

Senator Lapointe: I do not know.

Senator Callbeck: Their situation is pretty similar to the intent of the legislation.

Senator Lapointe: I do not understand why they are opposed. We are not touching them. Perhaps they do not understand what we are trying to do. The bill encompasses only the eight provinces where VLTs are installed. Naturally, when province see proposed federal legislation on such a thing, they might be tempted to say that they look after their own business. Of course, I am not too sympathetic to those provinces.

Senator Callbeck: Did you say there only eight provinces have VLTs?

Senator Lapointe: Yes.

Senator Callbeck: Which two provinces do not have them?

Senator Lapointe: Ontario and British Columbia. Ontario makes millions of dollars by having them at racetracks and in the casinos.

The Chairman: To clarify, Senator Callbeck, VLTs exist in B.C. and Ontario but they are restricted to specific locations.

Senator Lapointe: That is what I hope to accomplish across Canada with the passage of Bill S-211.

Mr. Charron: The VLTs in Ontario and in B.C. are located at racetracks and in casinos only. They make the same amount of money as Quebec makes with all their machines in bars and restaurants as well. The thing is that they do not create new problem gamblers. Their policy is much more socially effective.

The Chairman: Colleagues, I deliberately refrained from saying anything but I am prepared to if we want to recommend that the bill go back to the Senate. I have two things to say.

First, I want to read you the first paragraph of the 1985 federal-provincial agreement. Section 1.1 states:

The Government of Canada undertakes to refrain from re-entering the field of gaming and betting and to ensure that the rates of the provinces in that field are not reduced or restricted. END

You can make the legal argument that this is not federal legislation because it is a federal-provincial agreement. As someone who has run federal-provincial relations for both a province and the federal government, I do not think you can run this country having made an agreement that says that we are dividing the subject matter and that the feds will not legislate it.

Le sénateur Callbeck : Pourtant, les autorités de la province s'opposent à cette mesure législative, je crois. Est-ce qu'elles s'y opposent parce qu'elles ne veulent pas que le gouvernement fédéral leur dicte leur conduite? Pourquoi s'y opposent-elles?

Le sénateur Lapointe : Je ne sais pas.

Le sénateur Callbeck : La situation de la province est assez semblable à ce qui est prévu dans le projet de loi.

Le sénateur Lapointe : Je ne comprends pas pourquoi la province s'y oppose. Nos changements ne la concernent pas. Peut-être ne comprend-elle pas ce que nous voulons faire. Le projet de loi ne concerne que les huit provinces où des appareils de loterie vidéo sont installés. Naturellement, lorsque les autorités provinciales découvrent un projet de loi portant sur un sujet de ce genre, les dirigeants sont tentés de dire que c'est à eux de s'occuper de leurs affaires. Évidemment, leur argumentation ne me semble pas très convaincante.

Le sénateur Callbeck : Avez-vous dit qu'on ne trouve des appareils de loterie vidéo que dans huit provinces?

Le sénateur Lapointe : Oui.

Le sénateur Callbeck : Quelles sont les deux provinces qui n'en ont pas?

Le sénateur Lapointe : L'Ontario et la Colombie-Britannique. L'Ontario gagne des millions de dollars en les acceptant dans les hippodromes et dans les casinos.

Le président : Pour préciser les choses, sénateur Callbeck, les appareils de loterie vidéo existent en Colombie-Britannique et en Ontario, mais ils ne sont autorisés que dans certains endroits.

Le sénateur Lapointe : Et c'est ce que j'aimerais faire dans tout le Canada grâce à l'adoption du projet de loi S-211.

M. Charron : En Ontario et en Colombie-Britannique, les appareils de loterie vidéo ne sont autorisés que dans les hippodromes et les casinos. Ils rapportent autant d'argent que ceux du Québec qui sont autorisés dans les bars et les restaurants. L'important, c'est qu'en Ontario et en Colombie-Britannique, ils ne font pas augmenter le nombre des joueurs compulsifs. C'est une politique beaucoup plus efficace socialement.

Le président : Chers collègues, j'évite volontairement d'intervenir, mais si vous le souhaitez, je suis prêt à recommander que le projet de loi retourne au Sénat. J'ai deux choses à dire.

Premièrement, j'aimerais vous lire le premier paragraphe de l'accord fédéral-provincial de 1985 :

Le gouvernement du Canada s'engage à ne pas intervenir de nouveau dans le domaine du jeu et des paris, et à veiller à ne pas réduire ni limiter les gains des provinces dans ce domaine.

On peut prétendre qu'il s'agit là d'un accord fédéral-provincial qui ne fait pas partie de la législation fédérale. Je me suis occupé de relations fédérales-provinciales successivement pour une province et pour le gouvernement fédéral, et je ne pense pas qu'on puisse gérer ce pays en concluant un accord par lequel on départage une question et on affirme qu'elle ne sera pas soumise à

The feds might then take the position that the provinces are not doing their job properly and do the job for them. The minute you make that kind of a decision when there is an existing agreement, the whole realm of federal-provincial agreements collapses. Having run both sides of the issues, I know that to be a fact.

The second observation I would make is that the several comments from Senator Lapointe and Mr. Charron have spoken to the fact that at the time of these agreements, VLTs did not exist. That is absolutely right. It is my guess that if we were negotiating the original BNA Act, 1867, when neither oil and gas revenues nor post-secondary education existed, we might well have a different allocation as to who is responsible for what today.

The argument that something did not exist at the time as a legitimate reason for changing it, again, from the point of view of legislation in general is an impossible argument. It has to be factually correct; it is an impossible argument to sustain, in my view.

I am quite happy to report the bill back. I will vote against it because I will not vote to start screwing up federal-provincial relations, no matter how bad the provinces perform in an area we have given them.

A third area troubles me a little. Gambling in general is a problem, and addictions are a problem: alcohol, gambling, a variety of other things. Why one singles out one form of addiction over another is a little problematic to me, other than the fact that it smacks of Big Brother or Big Father or Big Mother. It smacks as defining one addiction more morally reprehensible than another addiction.

With regard to your financial argument, if you looked at the total cost to society of alcohol, it may very well be true that a province actually loses money on the sale of alcohol, yet we tried prohibition at one point — at least, the United States did — and it bombed. I do not dispute your numbers. I have difficulty personally singling out one form of addiction over another.

In any event, senators, I am prepared to report the bill back to the Senate. I find myself on the federal-provincial front exactly where Senator Champagne is. I am in your hands, prepared to do whatever you wish. I sense around the table there is a consensus that we ought to report the bill back without amendment.

I will point out one another thing. Certainly, in any committee I have ever chaired, we have always had the view that unless there was something terribly wrong with a private member's bill introduced by a senator, the committee would not kill that bill. If the bill were to be killed, it would be killed by the chamber as a whole and not by the committee. This another reason for reporting it back. I feel it is important that you understand where I stand on the issue.

Does anyone have a suggestion as to how to proceed?

la législation fédérale, et qu'ensuite, les autorités fédérales affirment que les provinces ne font pas correctement leur travail et décident d'intervenir pour le faire à leur place. Si on prend ce genre de décisions alors qu'un accord a déjà été conclu, on fait s'écrouler tous les accords entre le fédéral et les provinces. J'ai vu les deux côtés de la question et je sais que c'est vrai.

La deuxième chose que je voudrais dire, c'est que le sénateur Lapointe et M. Charron ont dit à plusieurs reprises qu'au moment de ces accords, les appareils de loterie vidéo n'existaient pas. C'est tout à fait vrai. Je suppose que si on négociait aujourd'hui l'acte de l'Amérique du Nord de 1867, alors qu'il n'existait à l'époque aucun revenu provenant du pétrole ou du gaz ni aucun service d'enseignement postsecondaire, nous répartirions différemment les responsabilités.

L'argument selon lequel il faut apporter un changement à la loi parce que telle ou telle chose n'existait pas au moment de son adoption est irrecevable. Il peut être exact sur le plan des faits, mais il est impossible à soutenir, à mon avis.

Je serais très heureux de renvoyer le projet de loi au Sénat. Je vais voter contre, parce que je ne veux pas ruiner les relations fédérales-provinciales, même si les provinces agissent mal dans un domaine que nous leur avons confié.

Il y a une troisième chose qui me dérange un peu. De façon générale, le jeu pose un problème, au même titre que les autres formes de toxicomanie comme l'alcool et différentes choses. Pourquoi faudrait-il singulariser une forme de toxicomanie par rapport aux autres, sinon parce qu'elle évoque Big Brother ou autre choses? On donne l'impression qu'une forme de toxicomanie est moralement plus répréhensible que les autres.

En ce qui concerne votre argument financier, compte tenu du coût total des conséquences de l'alcool pour la société, il est peut-être vrai qu'une province perd l'argent en vendant de l'alcool, mais on a essayé la prohibition — du moins, les États-Unis l'ont essayé — et ce fut un échec. Je ne conteste pas vos chiffres. Mais j'ai personnellement de la difficulté à dénoncer une forme de toxicomanie plutôt qu'une autre.

Quoi qu'il en soit, sénateurs, je suis prêt à renvoyer le projet de loi au Sénat. Je me situe exactement comme le sénateur Champagne sur le front des relations fédérales-provinciales. Je m'en remets à votre volonté, et je suis prêt à faire ce que vous voulez. J'ai l'impression qu'il y a consensus sur la nécessité de renvoyer le projet de loi sans amendement.

Je vais vous dire autre chose. Dans tous les comités que j'ai présidés, on a toujours considéré qu'à moins qu'un projet de loi d'initiative parlementaire présenté par un sénateur comporte un défaut majeur, le comité ne devait pas faire obstacle à ce projet de loi. S'il doit être battu, il le sera au Sénat, mais pas en comité. Voilà une autre raison qui m'incite à le renvoyer au Sénat. J'ai jugé qu'il était important de bien exposer mon point de vue sur la question.

Est-ce que quelqu'un a une façon de procéder à nous suggérer?

Senator Peterson: I knew that the fact that it is federal-provincial jurisdiction was going to come up. It is a matter of where that gets picked up. We have identified it here and we can go back to the Senate; I presume it will come up there again, and even if it makes it all the way through it has to go to the House of Commons and they will really pick it up there. It is there. What can we do?

The Chairman: That is correct. You cannot amend that out of the bill because it gets rid of the bill. My position is that we should not be legislating in an area that we have given the provinces, however badly they are doing it. They do a lot of things badly, and we do a lot of things in our area of jurisdiction where one would wonder why we keep it. You cannot kick the bill out on that ground, unless the Senate as a whole decides it does not want to pass a bill in an area of provincial jurisdiction, but that should be decided by the Senate as a whole and not by a committee. I thought for the benefit of members I would tell you what I was going to do. That is all.

Do I detect a view that we should report the bill back to the Senate without amendment, and that everyone is free to do whatever he or she wants to do on the floor of the Senate when it comes back?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: It would be silly to have another meeting for clause-by-clause. There are only two clauses in the bill. Can we agree that is what we do?

I will report it back, either this afternoon or next Tuesday when we get the paperwork done, if that is fine with everyone.

Senator Lapointe: Thank you, Mr. Chairman.

The committee adjourned.

Le sénateur Peterson : Je savais que la question des compétences fédérales et provinciales allait être soulevée. Le tout était de savoir où. Nous l'avons identifiée ici et nous pouvons renvoyer le projet de loi au Sénat; je suppose que la question sera encore soulevée et même si le projet de loi se rend à la Chambre des communes, la question pourra encore y être soulevée. Elle existe, c'est un fait. Que pouvons-nous y faire?

Le président : C'est exact. On ne peut pas la faire disparaître du projet de loi, car cela lui serait fatal. Je considère que nous ne pouvons pas légiférer dans un domaine que nous avons confié aux provinces, même si elles le traitent mal. Il y a bien des domaines où elles font des erreurs, et nous, dans nos sphères de compétence, nous faisons certaines choses qui suscitent sans doute des questions. Il ne faut pas écarter ce projet de loi pour autant, même si le Sénat peut décider de ne pas l'adopter parce qu'il concerne un domaine de compétence provinciale. Mais c'est au Sénat d'en décider, et non pas à notre comité. J'ai cru de mon devoir de vous dire ce que j'allais faire. C'est tout.

J'ai l'impression que vous voulez que l'on renvoie le projet de loi au Sénat sans amendement et que chacun puisse faire ce qu'il voudra lorsque le projet de loi reviendra au Sénat. Est-ce exact?

Des voix : D'accord.

Le président : Il serait ridicule d'avoir une autre séance pour faire l'étude article par article. Le projet de loi n'a que deux articles. Peut-on s'entendre là-dessus?

Je vais faire rapport du projet de loi soit cet après-midi ou mardi prochain lorsque tout sera prêt, si tout le monde est d'accord.

Senator Lapointe : Merci, monsieur le président.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Senate of Canada:

The Honourable Senator Jean Lapointe, Senator, Sponsor of
the Bill.

Pascal Charron, Political Advisor.

TÉMOINS

Sénat du Canada :

L'honorable sénateur Jean Lapointe, sénateur, parrain du projet
de loi.

Pascal Charron, attaché politique.